



Manifeste de soutien aux élevages avicoles français.

« Agissons pour offrir des Volailles Françaises aux français ! »

Après une année 2020 atypique, marquée par une hausse spectaculaire de la consommation des volailles à domicile en raison des confinements et des restrictions pour la restauration, l'année 2021 s'inscrit dans un retour à un schéma pré-covid pour le marché des volailles en France.

Mais ce développement du marché est assombri par le poids croissant des importations : **46 % des poulets consommés en France ont été importés au 1er semestre 2021 !**

Pour remédier à cette situation, les femmes et les hommes du secteur lancent aujourd'hui un appel à tous les acteurs de la société française. Des pouvoirs publics aux consommateurs-citoyens, chacun a une place à tenir pour encourager les 100 000 professionnels de la filière, dont 34 000 dans les élevages, qui consacrent tous les jours sur le terrain du temps et de l'énergie pour fournir les meilleures volailles au plus grand nombre.

À travers le Pacte Ambition 2025, les professionnels de la filière se sont déjà largement mobilisés pour répondre aux nouvelles attentes sociétales, en faisant progresser leurs bonnes pratiques dans les élevages standards et en développant les élevages bio et Label Rouge. La filière française est n°1 des élevages en extérieur en Europe avec 20 % de volailles élevées en plein air, contre au mieux 5 % dans les pays voisins. Les professionnels ont également diminué drastiquement l'utilisation des antibiotiques (de plus de 60 % depuis 2011), mis en place des audits sur leurs bonnes pratiques en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité, de droit du travail... Leur travail est reconnu des Français. Avant la crise, ils étaient déjà près de 9 sur 10 à plébisciter la Volaille Française (89 % selon le sondage Opinion Way pour l'APVF en 2019).

Il est indispensable de renforcer cette dynamique qui permettra aux professionnels de continuer à évoluer afin de répondre à toutes les attentes du marché français avec un large choix de volailles françaises adapté aux différents budgets et moments de consommation.

Pour y arriver, la France a aujourd'hui besoin de rénover ses poulailers ou d'en installer de nouveaux sur son territoire afin d'augmenter son offre locale en volailles standards, certifiées, Label Rouge ou bio.

Pour soutenir ces installations qui vont contribuer à la souveraineté alimentaire du pays et à la vitalité des zones rurales, **les professionnels demandent à tous de s'engager !**





MANIFESTE

*Agißons pour offrir
des Volailles Françaises aux Français !*



La filière des Volailles Françaises est confrontée à une très forte pression des importations : **40 % des poulets consommés en France ont été importés en 2020** ! Pour remédier à cette situation, les femmes et les hommes du secteur lancent aujourd'hui un appel à tous les acteurs de la société française. Il s'agit de **renforcer la dynamique** qui leur permettra de continuer à évoluer afin de répondre à toutes les attentes du marché français avec un large choix de volailles françaises adaptés aux différents budgets et moments de consommation. Pour y arriver, la France a aujourd'hui besoin de **renover ses poulaillers** ou d'en installer de **nouveaux** sur son territoire afin d'augmenter son offre locale en volailles standards, Label Rouge ou bio. Pour soutenir ces installations qui vont contribuer à la souveraineté alimentaire du pays et à la vitalité des zones rurales, **les professionnels demandent à tous de s'engager**.

1

L'INTERPROFESSION LANCE UN MANIFESTE DE SOUTIEN AUX ELEVAGES DE VOLAILLES FRANÇAISES

La filière des Volailles Françaises a en effet réussi à construire un modèle exemplaire unique au monde.

Elle se distingue aujourd'hui tant par la diversité de ses espèces (poulets, dindes, pintades, canards, pigeons, cailles) que par ses modes d'élevages (standard, standard +, bio, Label Rouge). Une spécificité bien française qui, pour perdurer, a besoin du soutien de tous.

*Le dynamisme de la filière
est assuré par des femmes
et des hommes animés
par la passion de leurs métiers
et le goût de bien faire.*

Afin de préserver cette filière, ses initiatives et la souveraineté alimentaire de la France, les professionnels de la filière des Volailles Françaises lancent un manifeste et en appellent aux :

- **Consommateurs** : à s'informer sur l'origine des volailles qu'ils consomment.
- **Citoyens** : à accepter l'installation de nouveaux poulaillers dans leur village ou commune.
- **Maires** : à ouvrir le dialogue entre éleveurs et habitants.
- **Conseillers régionaux** : à financer indistinctement tous les modes d'élevages.
- **Pouvoirs publics** : à aider toutes les chaînes de production des Volailles Françaises.
- **Représentants de l'Union européenne** : à promouvoir tous les types de volailles.
- **Forces de l'ordre et la justice** : à considérer la détresse des éleveurs.
- **Médias** : à refléter la réalité des élevages des Volailles Françaises.
- **Enseignants** : à intéresser leurs élèves et étudiants aux filières d'élevage en particulier avicole.



ARRÊTÉ BIOSECURITE DU 29 SEPTEMBRE 2021

Cet arrêté définit les mesures de prévention à respecter dans les établissements détenant des volailles ou des oiseaux captifs, sur la base d'une analyse de risques (audit biosécurité).

Les modalités sont adaptées aux espèces, aux types et aux modes d'élevage et à la zone géographique où est implanté l'élevage. La mise à l'abri des volailles est ainsi rendue obligatoire en période à risque, selon des modalités adaptées aux différents types d'élevages et aux différentes espèces.

Tout opérateur détenant des oiseaux ainsi que tout opérateur responsable d'un couvoir est tenu de déclarer par voie électronique :

- son établissement
- chaque entrée ou sortie de lot de volailles

Sur décision du ministre, après avis du préfet, tout ou partie des indemnisations prévues en cas de foyer d'influenza en application de l'arrêté du 30 mars 2001 susvisé peuvent être refusées en cas de manquement constaté au présent arrêté.

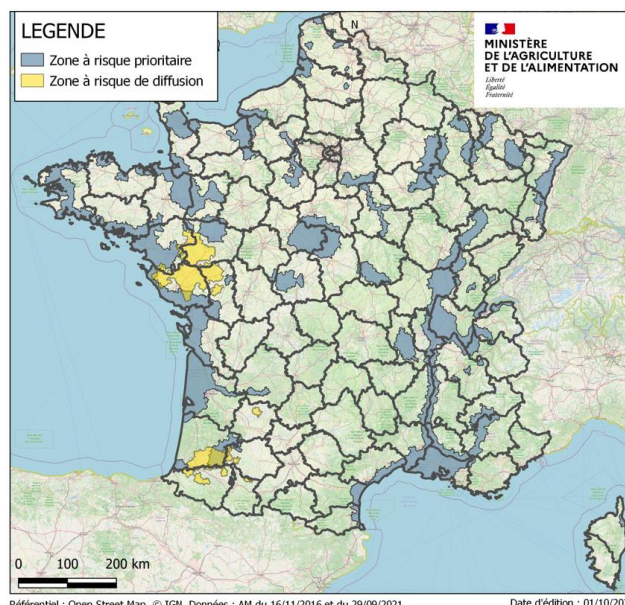
ARRÊTÉ BIOSECURITE – ZRD DU 29 SEPTEMBRE 2021

Cet arrêté définit les parties du territoire métropolitain au sein desquelles le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a une forte probabilité de se propager d'un élevage à un autre, en cas d'introduction. Au sein de ces zones à risque de diffusion (ZRD), des mesures renforcées de prévention et de biosécurité s'appliquent en fonction du niveau de risque.

539 communes de 9 départements (Gers, Landes, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Deux-Sèvres, Vendée) sont intégrées dans ces ZRD. La liste des communes concernées figure en annexe de l'arrêté.

Lorsque le niveau de risque défini par l'arrêté du 16 mars 2016 susvisé est « modéré », les mesures renforcées de biosécurité définies à l'article 20 de l'arrêté du 29 septembre 2021 susvisé s'appliquent à tous les palmipèdes situés dans les élevages des communes en zone à risque de diffusion et âgés de moins de 42 jours.

Ces mesures s'appliquent aux palmipèdes précités pendant toute la durée d'élevage du lot jusqu'à ce que le niveau de risque soit qualifié de « négligeable ».





LES VOLAILLISSIMES – 3^{ÈME} EDITION 2021

L'Association de Promotion de la Volaille Française (APVF) a organisée la 3^{ème} édition des "Volailissimes" au Pavillon de la Volaille à Rungis et distingué plusieurs nouveaux lauréats parmi les professionnels de la RHD ayant dit oui ! à la Volaille Française dans nos assiettes !



LES TROPHÉES DE LA VOLAILLE FRANÇAISE

Chaque jour en France, de plus en plus de professionnels de la RHD font le choix de la Volaille Française dans leur restaurant, leur cantine, leur boulangerie...

Ils soutiennent ainsi la démarche de qualité et de goût de la filière avicole, et répondent au souhait de la très grande majorité des consommateurs qui préfèrent manger de la Volaille Française.

Pour récompenser des professionnels de la Restauration Hors Domicile (RHD) qui disent « Oui à la Volaille Française » l'Association de Promotion de la Volaille Française (APVF) a créé au nom de toute la filière « Les Volailissimes », un trophée, qui compte 6 catégories, pour les mettre en lumière et valoriser leur engagement.

48 LAURÉATS EN 2021

<https://www.volaille-francaise.fr/les-volailissimes/>

• 5 Restaurants Traditionnels

Le Comptoir de Nicolas, Les Lyonnais, Le Repaire de Cartouche, Le Barbezingue, La Pointe du Groin

• 1 Commerce de détail, Plaisir Frais

• 5 Grossistes,

Novo Viande, Lpn Volaille, Avigros, Eurovolailles, Reilhe Martin

• 11 Volailleurs

Nid de Poule, Bazière, Alain Volailles, Gillard, Camprodon Paul Roger, Boulajeri; Bossuet, Lambel, Aubry Volailles, La Basse-Cour de Jerome, Au chant du Coq



• 25 Boucheries,

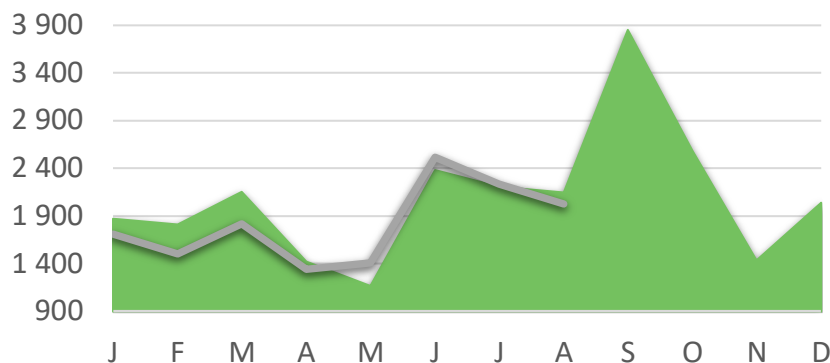
SAS Tribolet, BIE Dalil, BIE Laurence Degand, Boucheries Cosse, Boucherie des Terrasses, Boucherie Ornaise, Boucherie Bourdin, Boucherie L'Avallonnaise, Boucherie du Centre, Grande Boucherie de la Plaine Monceau, Sté Priolet Frères, Sté GTC, Les rôtisseries de Châtelain, Boucherie du Square, Boucherie des Gourmets, Boucherie de l'Eglise, Boucherie Catena, Boucherie 1900, Sté Crmeat, Maison Lejeune, La Thiaisienne, Boucherie Moderne, Boucherie du Soleil, Société La Trinitaise





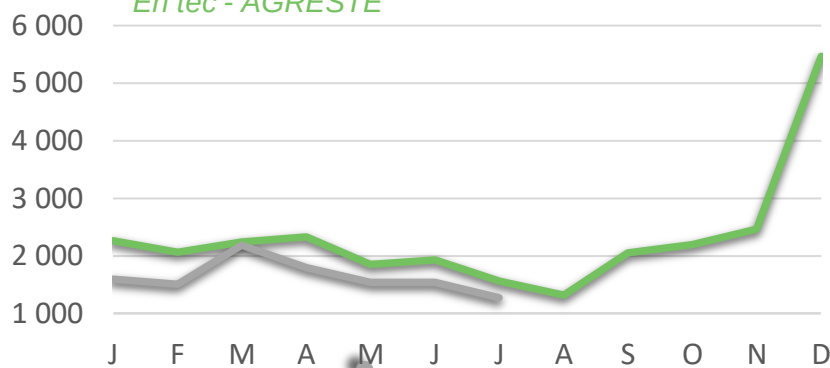
MISE EN PLACE MENSUELLE

En milliers de têtes / mois – SNA



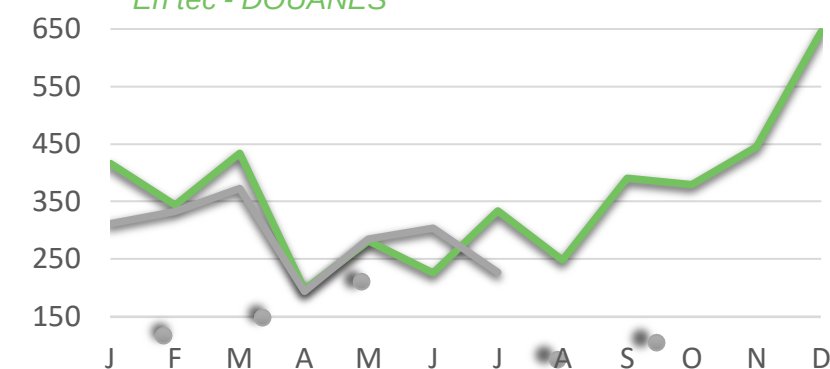
ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



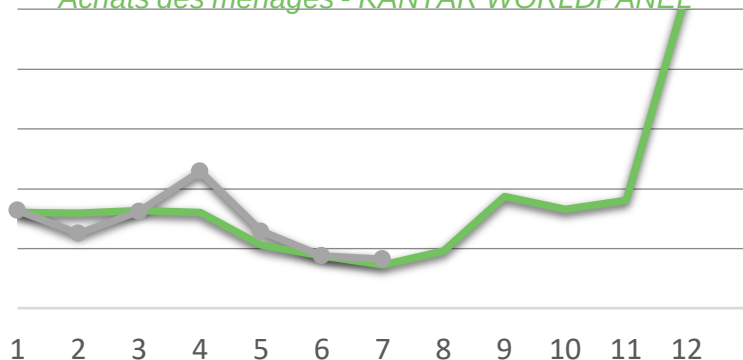
EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



CONSOMMATION

Achats des ménages - KANTAR WORLD PANEL



Août 2021

- 5,65%
A / A-1

- 4,0 %
8 mois 2021/ 8 mois 2020

Cumulées sur les huit premiers mois de l'année, les mises en place reculent de près de 607 000 pintadeaux. En période 7, les MEP de pintadeaux LR progressent de 13% par rapport à la même période de 2020, et sont en replis de 2% par rapport à celle de 2019.

Juillet 2021

- 18,5%
A / A-1

- 19,6%
7 mois 2021/ 7 mois 2020

Avec cette nouvelle baisse de 291 t. des volumes de pintade abattus en juillet 21/juillet 20, la baisse des volumes atteint 2 799 t. sur les sept premiers mois de l'année. Par rapport à 2019, la baisse des volumes abattus depuis le début de l'année est de près de 28%.

Juillet 2021

- 32,0%
A / A-1

- 9,1 %
7 mois 2021/ 7 mois 2020

Sur l'UE, cumulées depuis le début de l'année les exportations sont en replis de l'ordre de 6% en volume comme en valeur avec des évolutions très différentes selon les pays : Belgique respectivement -11,3 en volume et - 5,2 en valeur contre respectivement +32,2 et - 0,5 sur l'Allemagne.

Juillet 2021

-6,2%
A / A-1

+ 7,4%
7 mois 2021/ 7 mois 2020

Dans un contexte généralisé de baisse des achats des ménages depuis le début de l'année (Poulet: -5,1%; Dinde -6,6%; Canard: -18,2%); cumulés sur 7 mois les achats de pintade par les ménages progressent.

— = année 2020

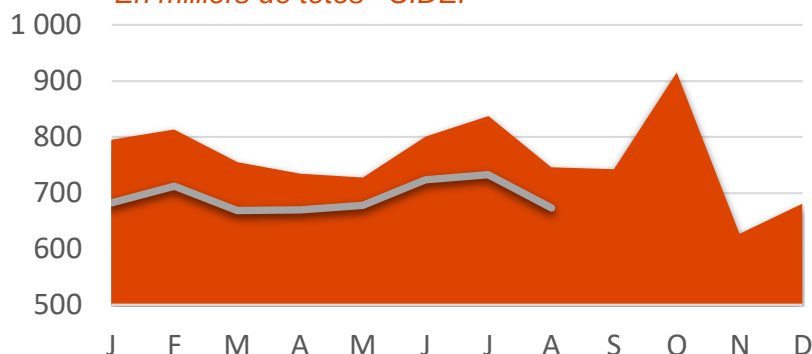
— = année 2021





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Août 2021

- 9,9 %

A / A-1

- 10,4 %

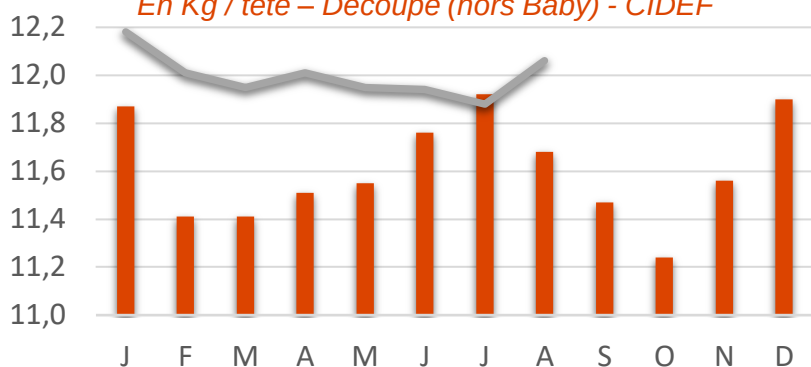
cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 672 509 têtes par semaine en juillet.

Le cumul mobile sur 8 mois affiche une baisse de - 12 % par rapport à l'année précédente.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF



Août 2021

+ 3,3 %

A / A-1

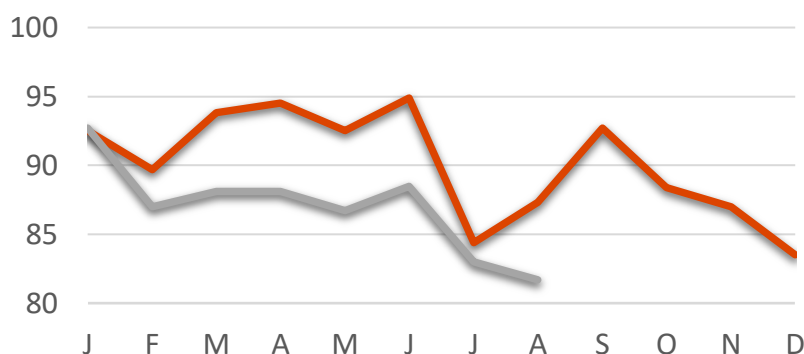
+ 1,6 %

M / M-1

Les poids moyens par tête restent hauts, autour de 12 kg depuis le début de l'année, bien supérieur à leurs niveaux 2020.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = Janvier 2018 - CIDEF



Août 2021

- 6,3 %

A / A-1

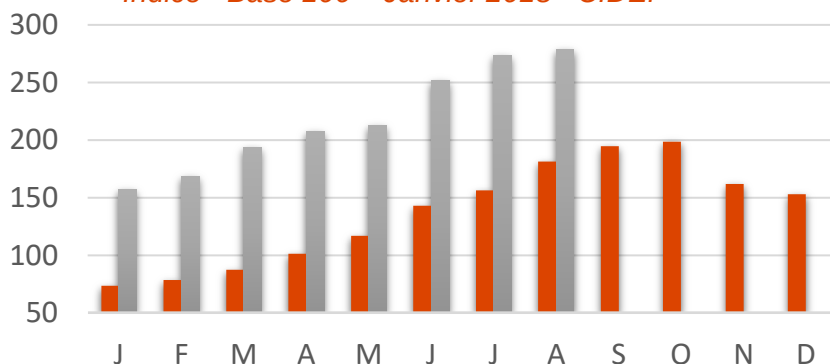
- 5,1 %

cumul 12 M

En cumul 8 mois la baisse des abattages de dinde atteint les 11 000 tonnes (-4,8%).

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = Janvier 2018 - CIDEF



Août 2021

+ 53,6 %

A / A-1

+ 1,8 %

M / M-1

La situation est très préoccupante sur les stocks que ce soit en rouge ou en blanc. Après un été mitigé, la rentrée de septembre va être déterminante.



— = année 2020

— = année 2021



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2021

- 23,6 % (T)
A / A-1

+ 3,6 % (T)
Cumul 12 M

22 443 tonnes de dindes ont été importées sur les 7 premiers mois de l'année (+ 149 tonnes à date par rapport à 2020), pour une valorisation moyenne de 3 284 € la tonne, (-261 € à date par rapport à 2020).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2021

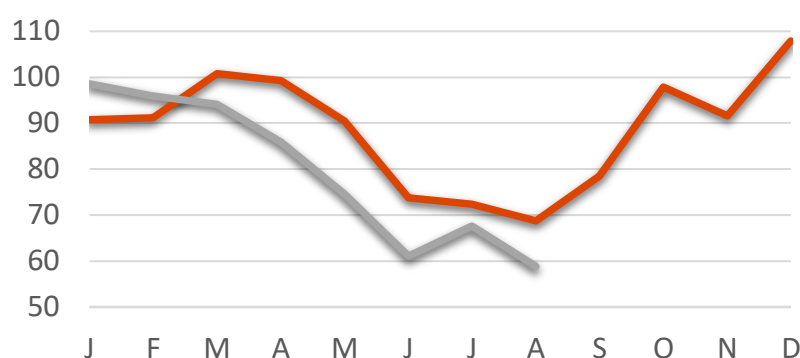
+ 3,1 % (T)
A / A-1

- 21,8 % (T)
Cumul 12 M

23 760 tonnes de dindes ont été exportées sur les 7 premiers mois de l'année (-6 662 tonnes à date par rapport à 2020) pour une valorisation moyenne de 2 300€ la tonne, (+327 € à date par rapport à 2020).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = Janvier 2018 – KANTAR FAM



Août 2021

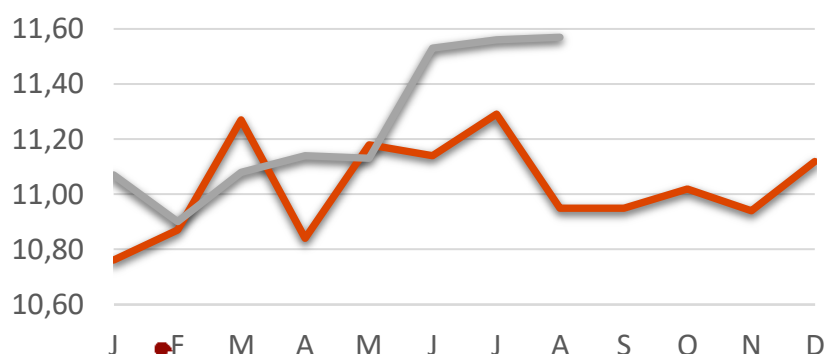
- 14,5 %
A / A-1

- 3,4 %
Cumul 12 M

La consommation des ménages fléchit depuis le début de l'année. L'effet COVID en GMS s'est tari et le manque de consommation en RHD aggrave les débouchés de viande.

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg – KANTAR FAM



Août 2021

+ 5,8 %
A / A-1

+ 0,9 %
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 11,57 €/kg en août 2021, le prix moyen de l'escalope se maintient au dessus des 11€ depuis le début de l'année.



— = année 2020

— = année 2021

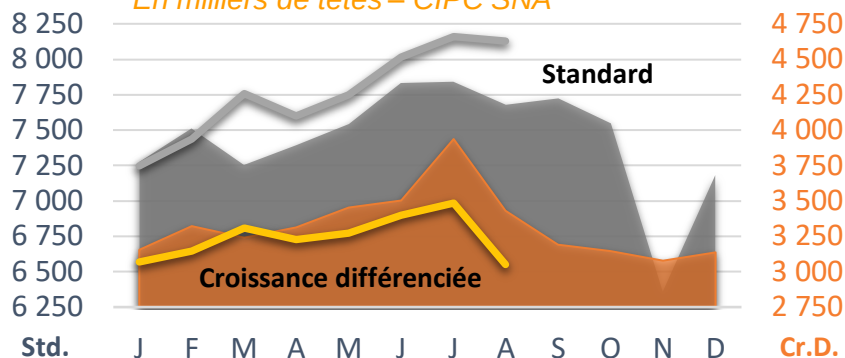


CHIFFRES FILIÈRE POULET



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes – CIPC SNA



Août 2021

+ 2,7 %

A / A-1

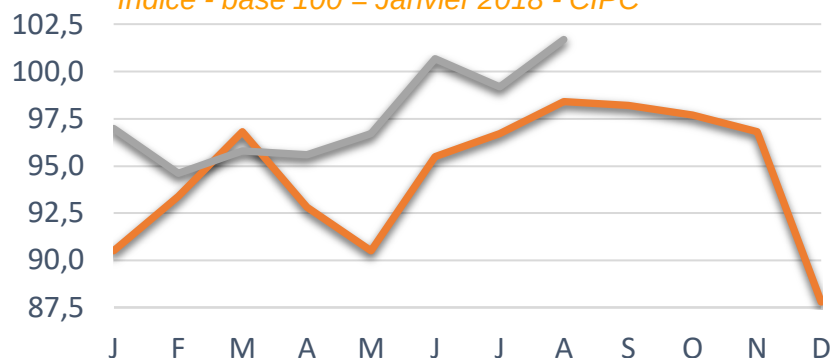
- 4,0 %

M / M-1

Les mises en place globales s'élèvent à 11,18 millions de têtes par semaine en août 2021 dont 8,13 millions en standard et 3,05 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier).

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = Janvier 2018 - CIPC



Août 2021

+ 3,3 %

A / A-1

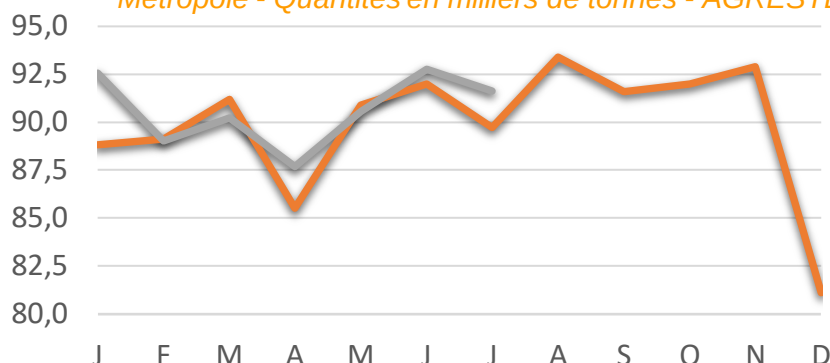
+ 4,0 %

Cumul 12 M

Les abattages de poulets standards et certifiés ne fléchissent pas en cette fin de 1er semestre. En cumul 8 mois ils sont en croissance de 3,4% comparé à la même période 2020 (qui incluait 2 jours fériés supplémentaires).

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Juillet 2021

+ 2,2 %

A / A-1

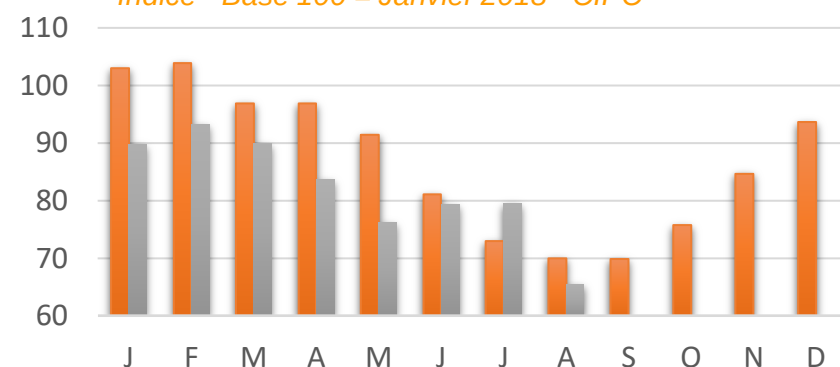
+ 1,6 %

Cumul 12 M

Malgré les aléas au cours de l'année 2020, les abattages de poulets se maintiennent à +1,6% en cumul 12 mois.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = Janvier 2018 - CIPC



Août 2021

- 6,4 %

A / A-1

- 17,8 %

M / M-1

Les stocks de viande de poulet restent en deçà de leur niveau de 2020, avec une tendance baissière qui s'est confirmé cet été.

— = année 2020

— = année 2021



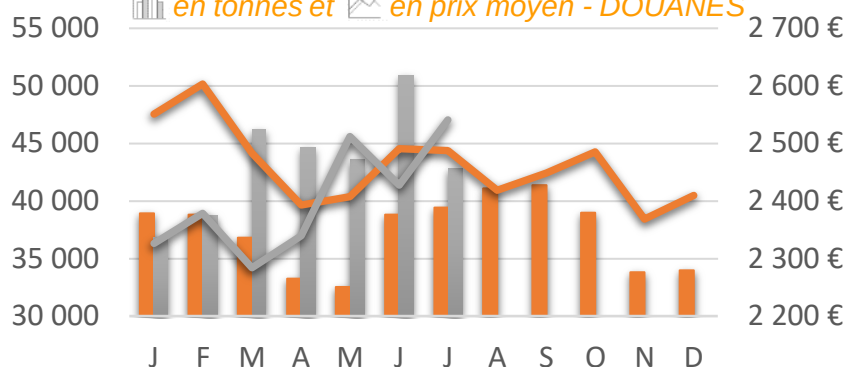


CHIFFRES FILIÈRE POULET



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2021

+ 8,7 % (T)
A / A-1

+ 10,1 % (T)
Cumul 12 M

303 757 tonnes de poulets ont été importées sur les 7 premiers mois de l'année (+45 208 tonnes à date par rapport à 2020 et **+27 608 tonnes à date par rapport à 2019**) pour une valorisation moyenne de 2 378 € la tonne (-87 € à date par rapport à 2020).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2021

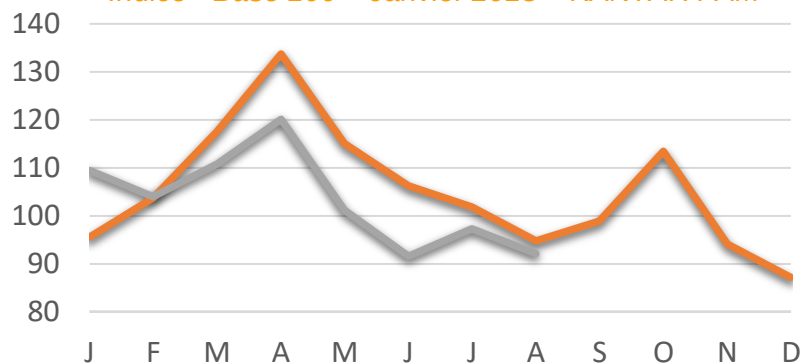
+ 70,0 % (T)
A / A-1

+ 16,2 % (T)
Cumul 12 M

104 630 tonnes de poulets ont été exportées sur les 7 premiers mois de l'année (+29 555 tonnes à date par rapport à 2020 et - 3 773 tonnes à date par rapport à 2019) pour une valorisation moyenne de 2 251 € la tonne (-342 € à date par rapport à 2020).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = Janvier 2018 – KANTAR FAM



Août 2021

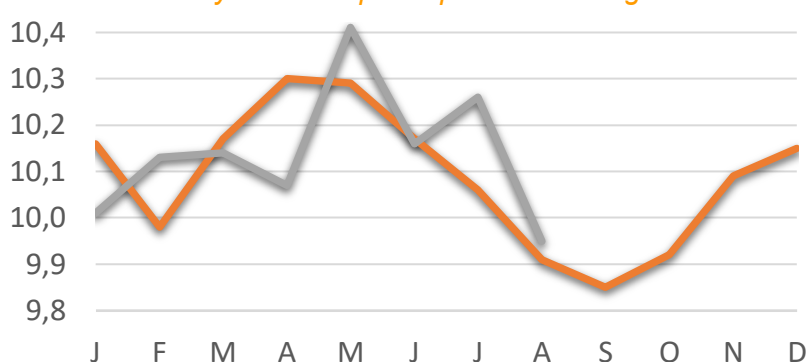
- 2,9 %
A / A-1

- 0,3 %
Cumul 12 M

Les actes d'achat commencent à se réguler. En cumul 12 mois, ils sont même à l'équilibre. A voir comment les consommateurs vont se comporter au 2nd semestre 2021.

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg – KANTAR FAM



Août 2021

+ 0,5 %
A / A-1

- 0,3%
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC en mars se fixe à 5,96 €/kg. Le prix de l'escalope à 9,95 € et celui de la cuisse à 4,74€.



— = année 2020

— = année 2021

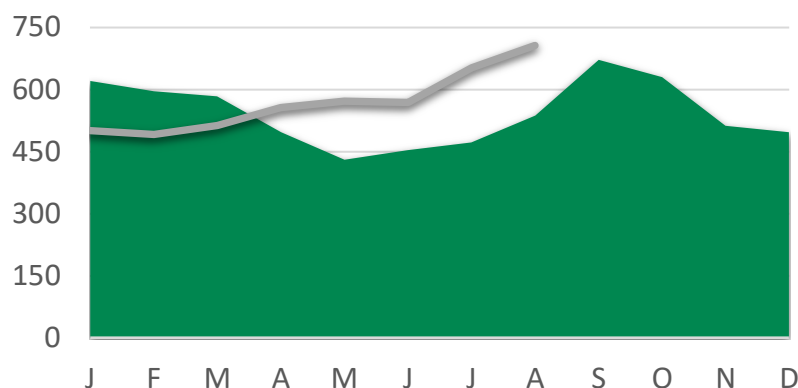


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Août 2021

+ 31,2 %

A / A-1

+ 0,4 %

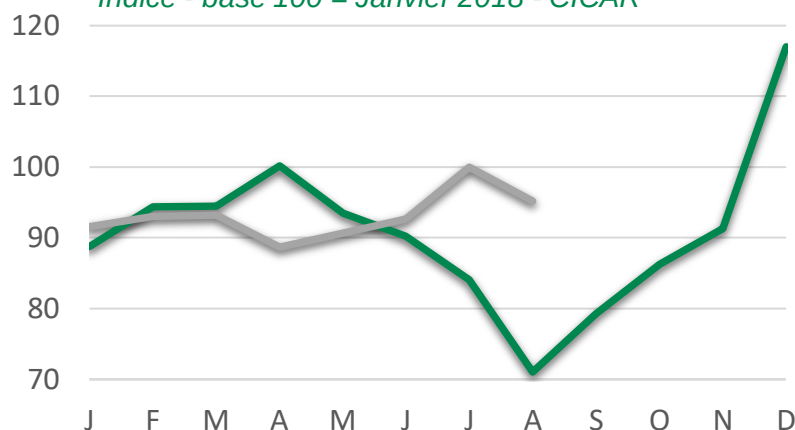
Cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 707 452 têtes hebdomadaires.

La hausse des mises en place régulière permet à la filière d'atteindre l'équilibre fin août en cumul 12 mois.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = Janvier 2018 - CICAR



Août 2021

+ 34,1 %

A / A-1

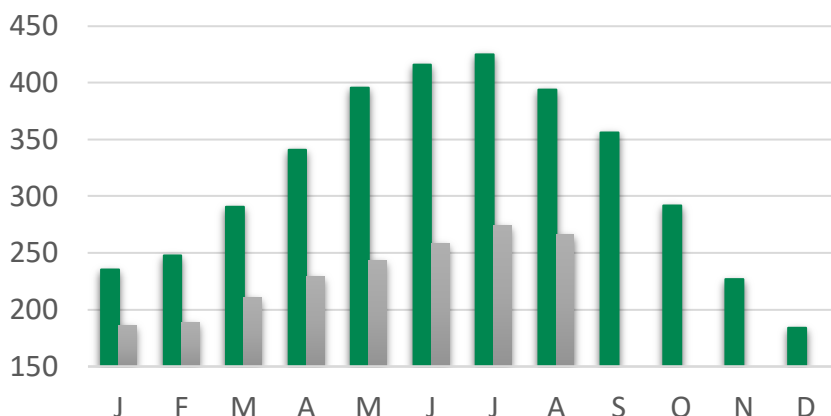
- 6,3 %

Cumul 12 M

Avec la forte progression des abattage cet été, en cumul 12 mois, la baisse s'atténue. Au vu de l'augmentation des mises en places depuis le début de l'année, cette progression des abattages devrait perdurer.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = Janvier 2018 - CICAR



Août 2021

- 34,6 %

A / A-1

- 3,0 %

M / M-1

Les stocks de viande ont commencé à s'infléchir depuis l'été 2019.

Le choix difficile des opérateurs de réduire drastiquement la production continue de porter ses fruits.



— = année 2021

— = année 2020

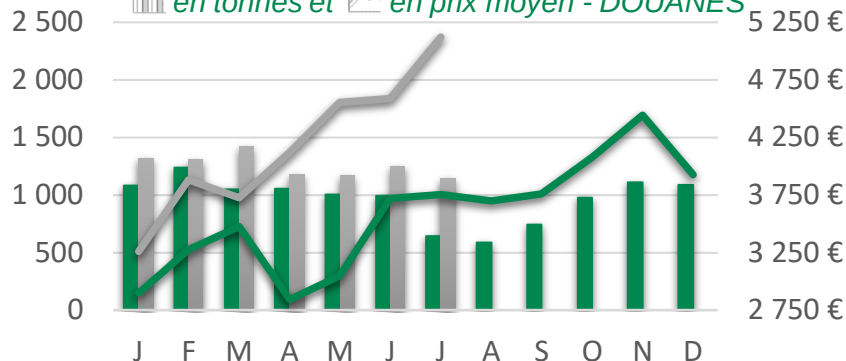


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2021

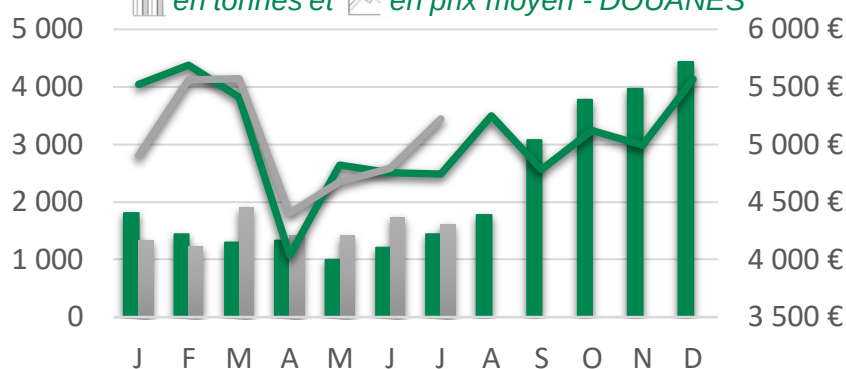
+ 78,6 % (T)
A / A-1

- 2,9 % (T)
Cumul 12 M

8 780 tonnes de canards ont été importées sur les 7 premiers mois de l'année (+ 1 727 tonnes à date par rapport à 2020) pour une valorisation moyenne de 4 179€ la tonne (+891 € à date par rapport à 2020).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juillet 2021

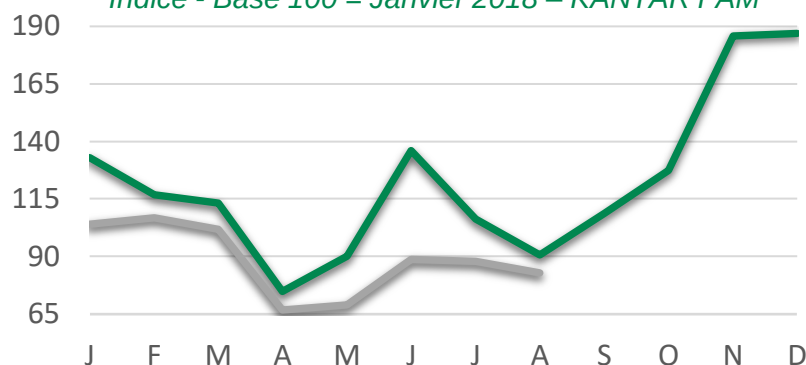
+ 11,2 % (T)
A / A-1

- 0,8 % (T)
Cumul 12 M

10 647 tonnes de canards ont été exportées sur les 7 premiers mois de l'année (+ 1 134 tonnes à date par rapport à 2020) pour une valorisation moyenne de 5 019€ la tonne (+22 € à date par rapport à 2020).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = Janvier 2018 – KANTAR FAM



Août 2021

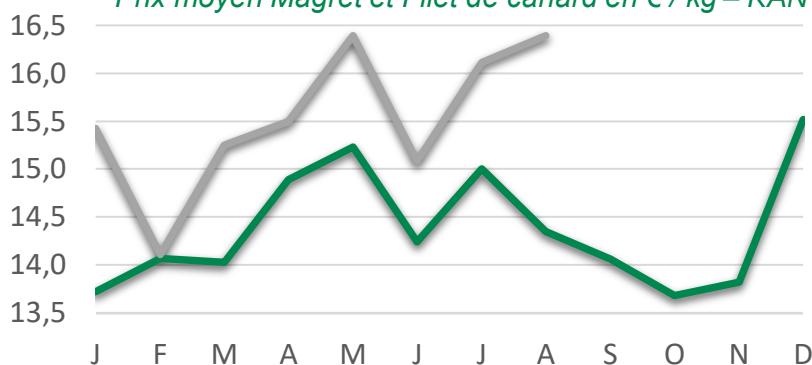
- 8,5 %
A / A-1

- 23,6 %
Cumul 12 M

La baisse de consommation débutée au 1er trimestre se confirme sur ce 2nd trimestre, malgré un léger réponde cet été mais qui ne permet pas de rattraper la consommation de 2020.

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en €/kg – KANTAR FAM



Août 2021

+ 14,2 %
A / A-1

+ 3,8 %
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet était à 16,39€/kg en août 2021. Le prix de l'ensemble des découpes est monté à 14,72 €/kg (+4,0% en cumul depuis janvier).

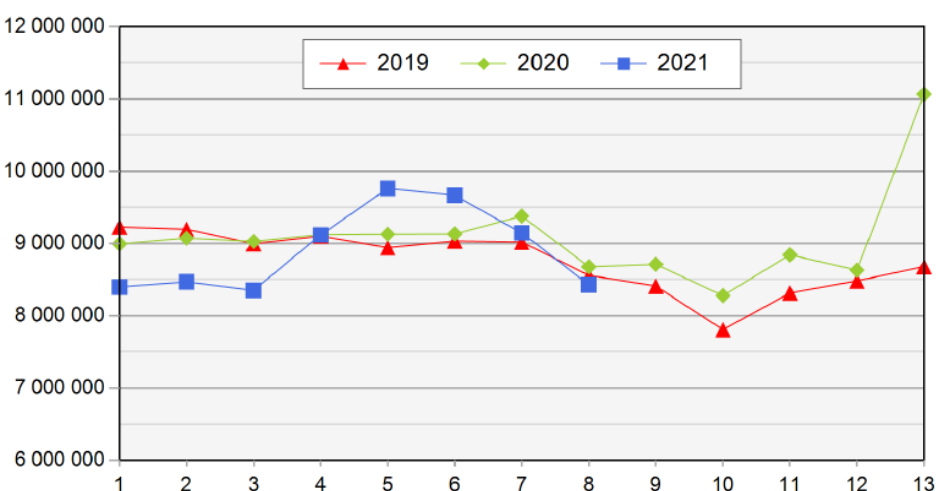
— = année 2020

— = année 2021



MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (8 périodes) – SYNALAF

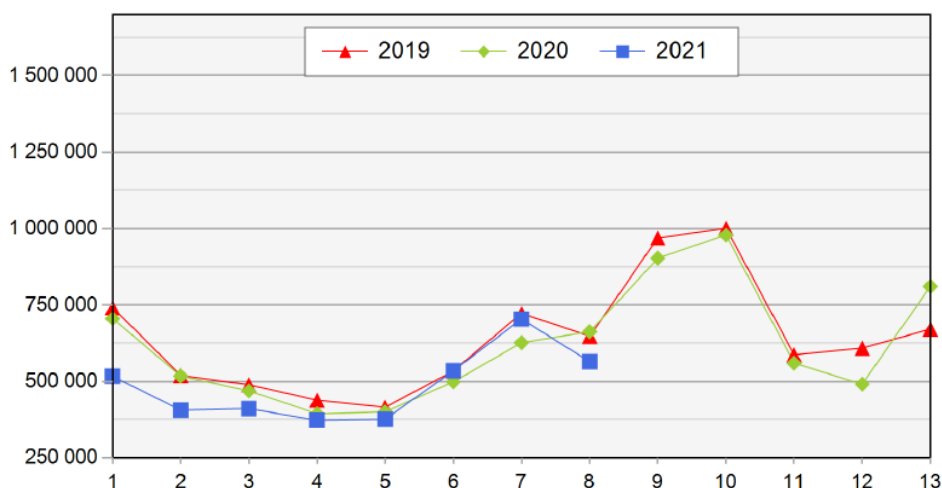


En cumul sur les 32 premières semaines de l'année 2021, les mises en place de poulets Label Rouge reculent de - 2 %/2020. Après une forte baisse sur les 3 premières périodes, en raison de l'épisode d'IAHP dans le Sud-Ouest, suivie d'une importante hausse en périodes 5 et 6, la production retrouve à peu près son niveau des années précédentes.

NB : l'année 2020 comportait 53 semaines de production

MISE EN PLACE DE PINTADES LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (8 périodes) – SYNALAF



Les mises en place de pintades Label Rouge continuent de reculer de manière prononcée : - 9 % sur les 8 premières périodes de l'année 2021/2020.

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (8 périodes) – SYNALAF

Malgré une consommation très stable, voire en légère baisse, les mises en place de poulets Bio dans les filières organisées françaises progressent de + 4 % sur les 8 premières périodes cumulées de l'année 2021/2020. Il en va de même pour les autres espèces, qui restent néanmoins minoritaires : + 10 %/2020 en pintade et + 40 %/2020 en canard.

NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

